

**DÉCISION SUR LES SOURCES ALTERNATIVES DE
FINANCEMENT DE L'UNION AFRICAINE
Doc. EX.CL/656(XIX)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des recommandations du Conseil exécutif sur les sources alternatives de financement de l'Union africaine (UA) ;
2. **RAPPELLE** les diverses décisions prises par le Conseil exécutif et la Conférence sur les sources alternatives de financement de l'UA, notamment la Décision du Sommet de Lusaka de 2001 [AHG/Dec. 1(XXXVII)], la Décision de Banjul de juin 2006 [EX.CL/Dec.285 (IX)], et la Déclaration d'Accra de juillet 2007 [Assembly/AU/Decl.2 (IX)] soulignant la nécessité d'identifier des sources alternatives de financement pour les activités de l'UA ;
3. **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** la situation financière précaire de l'UA résultant des retards enregistrés dans le paiement des contributions par les États membres et des difficultés d'accès aux fonds des partenaires ;
4. **EXPRIME SA PROFONDE PRÉOCCUPATION** devant la dépendance croissante vis-à-vis des fonds des partenaires pour financer l'intégration continentale et le programme de développement ;
5. **RÉITÈRE l'impérieuse nécessité pour les États membres** de doter l'UA de ressources prévisibles, fiables et durables pour lui permettre de s'acquitter de son mandat ;
6. **DEMANDE** à la Commission de continuer à mettre en œuvre les différentes décisions de la Conférence sur les sources alternatives de financement de l'UA ;
7. **PREND NOTE** des progrès réalisés dans la mise en place d'un Panel de haut niveau d'éminentes personnalités (le Panel), en vue de consultations avec les États membres afin de faire des propositions définitives sur cette question qui perdure, conformément à la Décision du Conseil exécutif EX.CL./Dec.643 (XVIII) de janvier 2011 ;
8. **DEMANDE** à la Commission d'accélérer le processus de mise en place du Panel et de prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter son travail ;
9. **LANCE UN APPEL** à tous les États membres et aux Communautés économiques régionales pour qu'ils collaborent étroitement avec le Panel pour assurer le succès des consultations ;
10. **DEMANDE** au Panel d'entreprendre les consultations dans les meilleurs délais et de soumettre un rapport détaillé à la prochaine session ordinaire de la Conférence en janvier 2012 par le biais du Conseil exécutif.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012

Decision on Alternative Sources of Financing The African Union Doc. Ex.CI/656(Xix)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/1267>

Downloaded from African Union Common Repository